

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 23 novembre 2022

## La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont signé la charte des territoires Bio Pilotes

Ce mercredi 23 novembre, dans le cadre du Salon des maires et des collectivités locales à Paris, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont signé la charte des territoires Bio Pilotes afin de soutenir le développement de l'agriculture biologique sur le territoire.

Cette charte permet à la Ville et l'Eurométropole de confirmer leur engagement dans le Réseau national des territoires Bio Pilotes, composé d'une trentaine de collectivités locales, d'acteurs institutionnels, de la recherche et du monde agricole, tous engagés en faveur de l'agriculture biologique.

Ce réseau se réunit plusieurs fois par an, avec une variété de dispositifs favorisant le partage d'expériences : formations, plateforme web, production régulière d'outils et de méthodologie d'action, ou encore événements publics.

Chaque collectivité signataire de la charte s'engage notamment à développer l'alimentation bio, à favoriser les nouvelles pratiques agricoles respectueuses du climat, ainsi que les installations et transmissions des fermes en bio.

*« En signant la charte des territoires Bio Pilotes, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg affichent leur volonté d'accélérer la transition agricole sur le territoire métropolitain, en soutenant notamment le développement de l'agriculture biologique. C'est dans cette même logique, d'une approche progressive et à l'écoute de la profession, que la collectivité a mis en place en septembre dernier les paiements pour services environnementaux aux agriculteurs, pour un montant de près d'un million d'euro avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Cette action s'inscrit également dans le partenariat conclu avec la Chambre d'agriculture d'Alsace et Bio Grand Est en faveur d'une transition alimentaire et agricole », note Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg.*